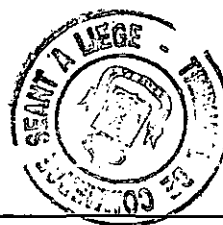


**Volet B**

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Ré
Mc
b***11039283***

28 -02- 2011

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/03/2011 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination(en entier) : **CERCLE RECREATIF ET CULTUREL BELGO-ITALIEN DE
MONTEGNEE**

Forme juridique : ASBL

Siège : Rue du Thiou, 44A à 4420 SAINT NICOLAS

N° d'entreprise : 419.380.389

**Objet de l'acte : Renouvellement du conseil d'administration et décharge à donner à l'ancien
conseil d'administration**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25/09/2010

L'ASBL décide de nommer comme administrateur les personnes suivantes :

CANALE Antonino,
SCHEMBRI Antonino,
SIRACUSA Paolo,
FRAGAPANE Guglielmi,
PETRILLO Tony.

Les charges sont réparties comme suit :

Président : SCHEMBRI Antonino
Vice-président : CANALE Antonino
Secrétaire : SIRACUSA Paolo
Trésorier : PETRILLO Tony
Administrateur : FRAGAPANE Guglielmi

L'assemblée tient à remercier l'ancien conseil d'administration pour le travail qu'il a accompli durant les
années passées. Elle donne décharge, à l'unanimité, à l'ancien conseil d'administration, pour le mandat exercé
durant les années précédentes.

L'assemblée charge le conseil d'administration de publier la liste des administrateurs aux annexes du
moniteur Belge. Le dépôt de la liste des membres effectifs auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Liège
n'est plus obligatoire.

Antonino SCHEMBRI
Président